



Visa visiteur pour ma famille

Par **aziz_salut**, le **17/01/2016** à **22:59**

Bonjour,

Je suis jeune marocain marié et j'ai un enfant de 16 mois. dernièrement je me suis lancé dans l'aventure d'immigration en France en tant que salarié. Je travaille chez un opérateur télécoms français avec un contrat cdi et ce, depuis quelques mois.

Je me suis renseigné (avant mon départ en France) sur la procédure à suivre pour faire venir ma famille en France. Apparemment, il s'agit d'une procédure de regroupement familial que je devrai commencer qu'après avoir justifier 18 mois de résidence en France (Alors que je viens d'arriver en France).

Je me suis rendu sur le site du consulat et j'ai constaté que ma famille peut demander un visa visiteur si ma femme s'engage a ne pas travailler et qu'elle justifie des ressources financières suffisantes pour vivre en France.

Je souhaite demander votre conseil à propos de ce type de visa. j'ai un salaire de 45000 euros/an(à peu pré 2.5xSMIC en nette) et j'ai un appartement de 50m² et ma femme n'a pas du travail au Maroc et ne souhaite pas travailler en France.

Merci d'avance

Par **sweetstar**, le **30/08/2016** à **12:44**

Bonjour,

J'espère que vous avez pu faire venir votre femme.

Je suis dans la même situation et j'ai 2 enfants mineur de 8 et 3 ans. j'aimerais avoir des informations pour la dimension du logement et les ressources financières exigées vu que mon femme demandera un visa visiteur.

Par **youris**, le **30/08/2016** à **13:10**

bonjour,

pour les conditions, vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166>
salutations

Par **sweetstar**, le **30/08/2016** à **13:54**

merci pour votre réponse.